

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, « Ports de Normandie » ce sont :
6 000 emplois directs et indirects* / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines
Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de
marchandises par an / Près de 60

CHARGE (E) DE COMMUNICATION

Date de publication : 15/04/2019

Date limite de candidature : 13/05/2019

Date prévue du recrutement : 01/06/2019

Durée de la mission : 1 an

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : REDACTEUR
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste : Sous l'autorité de la directrice de la communication, le(a) chargé(e) de communication a pour mission de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication interne et/ou externe, d'assurer la réalisation matérielle et logistique d'évènements, de rédiger et mettre en forme des supports de communication, d'assurer des relations presse et d'effectuer le suivi budgétaire et administratif de la direction.

ACTIVITES ET COMPETENCES

Plans de communication

. Contribuer à l'élaboration des plans de communication sectoriels en fonction de la stratégie de communication élaborée par la directrice de la Communication et en liaison avec les Directions de Ports de Normandie (Promotion, Aménagement / Environnement, Accès, Maintenance, Capitainerie...).

Réalisation de documents

. Concevoir, mettre en forme et assurer la mise à jour des différents outils de communication et de promotion internes/externes : site Internet, application mobile, supports print, signalétique sur site, lettres d'information, objets promotionnels, cartons d'invitation, carte de vœux...

. Réaliser des prises de vues photographiques.

. Suivre les échanges avec les graphistes externes, imprimeurs...

Evénements et salons

. Concevoir et organiser les évènements / manifestations en lien avec les prestataires de Ports de Normandie (salons professionnels, colloques, conférences, expositions, séminaires, conventions) à caractère promotionnel ou économique : participer à l'élaboration du programme, gérer les invitations, mettre en œuvre le plan de communication associé et assurer, si nécessaire, l'accueil des participants ainsi que la coordination avec les prestataires extérieurs

. Organiser et participer ponctuellement à la représentation de Ports de Normandie lors des manifestations professionnelles

. Organiser, assurer et animer des visites des domaines portuaires avec les scolaires en lien avec les 3 capitaineries.

Relations presse

. Rédiger les invitations, communiqués et dossiers de presse (recherche d'informations et d'images, mise en forme).

. Répondre aux sollicitations des médias (interviews, reportages...).

. Suivre les retombées presse / Assurer une veille en lien avec nos activités maritimes et portuaires / Réaliser une revue de presse hebdomadaire

Communication interne

. Contribuer à l'élaboration du plan de communication interne.

. Mettre en œuvre les outils et/ou événements de communication interne.

Gestion administrative et suivi budgétaire

- . Assurer le suivi du budget du service
- . Participer à l'élaboration des cahiers des charges pour les marchés publics en lien avec la stratégie de communication. Assurer le suivi financier des marchés.
- . Gérer le réseau de prestataires extérieurs choisis.
- . Assurer la bonne gestion et l'enrichissement des différents fichiers / listes de contacts pour adapter la diffusion des informations en fonction des sujets traités et des cibles définies en coordination avec la direction du développement : usagers portuaires et clients, partenaires institutionnels, presse, etc.

Profil recherché : PROFIL REQUIS

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, catégorie B (H/F), vous devez justifier d'une formation supérieure (BAC +2 minimum) et d'une expérience professionnelle récente dans un poste équivalent, si possible en collectivité territoriale.

Vous êtes motivé(e) par une expérience en milieu portuaire et vous maîtrisez :

- . La conception et de la mise en œuvre d'actions de communication interne, institutionnelle et externe.
- . Les règles de communication écrite, la langue française, l'écriture journalistique et les règles typographiques.
- . Les logiciels bureautiques de base (Word, Excel, PWPT...) et les logiciels de traitement graphique et de PAO (Adobe Indesign...).
- . Les bases de l'administration d'un site Internet et des réseaux sociaux.
- . Les procédures d'achat public et de suivi budgétaire et administratif d'un syndicat mixte.
- . L'Anglais couramment.

Pour ce poste, vous devez faire preuve de :

- . Réactivité, organisation, respect des échéances et rigueur
- . Sens de l'écoute, de l'analyse et du dialogue et ouverture aux autres
- . Capacité de négociation
- . Autonomie
- . Permis B obligatoire

CONDITIONS D'EMPLOI

Emploi à plein temps / Poste à pourvoir à compter 1er juillet 2019

Déplacements ponctuels sur le territoire de Ports de Normandie (Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : SAINT CONTEST

Service d'affectation : SAINT CONTEST

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Ports de Normandie
3 rue René Cassin
14280 SAINT CONTEST

Informations complémentaires : Les candidatures comprenant une lettre de motivation et un CV doivent être adressées avant le 15 mai 2019 à l'attention de : Ports de Normandie
Direction de la communication 3 rue René Cassin 14280 St Contest
contact.caen@portsdenormandie.fr Renseignements auprès de Marie-Agnès GERIN, Directrice de la Communication mail: marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.